

Club Nautique Pyrénéen

FF Voile

Photo

La photo peut être envoyée par courriel

FICHE INSCRIPTION JEUNE < 18 ANS

Nom:	Prénom:							
Né(e) le :	О М	□F						
N ⁰ de licence (si renouvellem	ent ou adhésion simple):							
Adresse:		CP:	Ville:					
Téléphone(s):	1	Courriel:						
□En soumettant ce formulaire j'accepte que les informations saisies soient exploitées uniquement pour me contacter et m'informer des actualités de l'association conformémént au RGPD de 2018 sur la protection des données personnelles								
Type d'adhésion : ☐ Individuelle ☐ Famille : Ayant dro	oit, Nom du Référent :							
Je soussigné, Nom:	Prénom:							
 1°) Déclare avoir pris connaissand L'aptitude médicale (attestation La capacité à s'immerger et nage La réglementation de la navigati 2°) Atteste avoir été informé sur le 3°) Atteste avoir reçu les informat complémentaires. 4°) Autorise * N'autorise pas* 5°) Autorise * N'autorise pas* 	ion sur les lacs du GABAS. es risques inhérents à la pratique de la voile tions relatives au montant des garanties ass mon enfant à être photographié(e) et/ou f	ase) et m'engage à le respecter, p e . ociées à la licence de la FFVoile ilmé(e) lors d'un reportage phot aphies ou vidéos pour l'ensembl		son 2023				
Lu et approuvé :	Date: /	1	Signature :					
(*) Obligation que pour les person	<u> </u>	*	proposée au cas par cas / * Rayer la mention	nutile				
	·	NEE 2023						
	deur / Adhésion en année civile du 1 rénéficiez de l'infrastructure du club	er janvier au 31 décembre	pour un jeune de moins de 18 ans	44,00 € □				
	leur / Adhésion 1/2 année du 1er se énéficiez de l'infrastructure du club, du ma		our un jeune de moins de 18 ans	23,00 € □				
 3. Inscription club voile grandeur / Adhésion du 1er janvier au 31 décembre pour 2 jeunes d'une même famille ou pour 1 jeune et 1 adulte, réduction pour le 2ème à partir de 3 personnes pour toutes activités : 1 adulte et 2 enfants ou 2 adultes et 1 enfant et au delà 								
4.Licence F.F.V Jeune moins de 18 ans et passeport voile Vous êtes licencié et assuré FFV pour toutes les activités voile sur tout le territoire. Vous aurez accès à toutes les formes de compétitions voile, et bénéficierez des avantages FFV(réductions avec les partenaires). Licence primo (licence prise à partir du 1er septembre de l'année 2023 et valable jusqu'en décembre 2024 / voir conditions)								
Passeport voile FFV (stages et cou	urs collectifs/ ne donne pas accès aux activi	ités loisir et compétition)		12,00 € □				
5. Animation du samedi pour les - de 18 ans pendant l'année scolaire de mars à fin juin et de septembre à fin octobre Vous bénéficiez des encadrements du samedi après-midi au sein d'un groupe de jeunes en fonction du niveau défini (séances d'1h30, moniteur BE) Progression vers passage du niveau voile en juin et/ou octobre								
6. Animation du samedi pour Vous bénéficiez des encadrements Progression vers passage du niveau	les - de 18 ans : ½ année scolaire du du samedi après-midi au sein d'un groupe u voile en octobre	1 1er septembre à fin octob de jeunes en fonction du niveau	re défini (séances d'1h30, moniteur BE)	57,00 € □				
Règlement le :	(Possibilité de règlement en 3 fo	ois par chèques)	A payer :					
Chèque n°	Chèque n°	Chèque n°	Visa CNP					

Merci de retourner ce formulaire accompagné de votre règlement (libellé à l'ordre du CNP) au siège du club : CLUB NAUTIQUE PYRENEEN – Centre social de la pépinière – 4 à 8 av Robert SCHUMAN _ 64000 PAU http://www.nautisme-lacs-gabas.fr Antoine LION 06 52 16 84 74 / antoine.lion@nautisme-lacs-gabas.fr

Conditions d'utilisation du matériel club et engagements de l'Adhérent «JEUNE»

1. Bénéficiaire					
Nom, Prénom:					
Niveau FFV:					
2. Conditions d'utilisation le matériel club et engagements de l'Adhérent JEUNE					
 Respecter la réglementation : port du gilet d'aide à la flottabilité OBLIGATOIRE, pour des raisons d'hygiène, le port du tee-shirt est obligatoire sous les gilets de sauvetage appartenant au club. 					
 Pour des raisons de sécurité, le port des chaussures est OBLIGATOIRE dans les locaux, sur les pontons, les berges et sur les bateaux du club. 					
- Adopter une tenue de voile en rapport avec les conditions météorologiques et la saison.					
 Prendre soin du matériel qui lui est confié et contribuer à son entretien courant en fonction de ses compétences. A ce titre, la responsabilité financière des parents pourra être engagée en cas de manque de soin manifeste. 					
- Remplir en fin de séance le cahier de sortie du matériel.					
- Signaler au moniteur toute avarie ou accastillage défectueux.					
- Participer en fonction de ses compétences aux travaux annuels sur les bateaux.					
- Accepter que la mise à disposition d'un bateau par le Club soit tenue à l'accord du moniteur présent.					
- Accepter que la rotation entre plusieurs bénéficiaires au cours d'une même séance soit possible dans le cas où le support serait très demandé.					
 Faciliter l'organisation de la mise en route des séances du samedi après-midi en s'inscrivant sur le doodle » du site du CNP, avant 20 h la veille précédant la séance. <u>Prévenir le moniteur référent en cas</u> d'absence de dernière minute. <u>Arriver à l'heure aux séances</u> pour ne pas engager de retard sur la prise en charge du groupe par le moniteur. 					
- Respecter les dirigeants, les moniteurs, les entraîneurs, les bénévoles					
 Respecter le groupe : L'unité, la cohésion, la solidarité, l'émulation, la loyauté sont les composants de l'esprit d'équipe qui doit animer la vie de groupe. 					
 Respecter les consignes liées à l'utilisation de la base nautique, participer à l'entretien général du club, au rangement et nettoyage des locaux 					
- Respecter la nature et l'environnement					
 Un manquement aux règles mentionnées ci-dessus expose le bénéficiaire de la mise à disposition à son retrait, sur décision du Comité Directeur. 					
Lu et approuvé par le bénéficiaire le :					

Signature jeune :

Signature représentant légal :



<u>AUTORISATION PARENTALE DE PARTICIPATION AUX REGATES</u>

Je(ns) soussigné(s)	:		Père*	Mère*	Tuteur*			
De l'enfant mineur :	:							
Téléphones : N°1		N°2						
1°) Autorise(ons) le bénéficiaire à participer à toutes les régates de la saison 2023 , auxquelles il sera présenté par le Club Nautique Pyrénéen. Autorise le représentant du club à signer les documents d'inscription aux régates.								
	bénéficiaire, pour les dé icule d'un dirigeant du cl	•	•					
4°)Autorise(ons)* N'autorise(ons) pas* mon(notre) enfant à être photographié(e) et/ou filmé(e) lors d'un reportage photos et/ou vidéo lors des régates et manifestations de la saison 2023								
5°) Autorise(ons)* N'autorise(ons) pas* l'utilisation et la diffusion de ces photographies ou vidéos pour l'ensemble des publications ou expositions du Club Nautique Pyrénéen, dans le cadre de ses actions de communication (site internet) pour une durée indéterminée.								
<u>AUTORISATION DE SOINS</u> (en cas d'accident survenu à un licencié mineur)								
1°) Autorise(ons)* également les accompagnateurs, organisateurs à prendre toutes dispositions médicales ou chirurgicales vis à vis de lui, <u>en cas d'urgence</u> , y compris son transport dans un établissement de soins.								
2°) Etablissement de	°) Etablissement de soins : Tel :							
Ce choix sera respecté dans la mesure où l'établissement sera compatible avec l'état du licencié mineur et proche du lieu de l'accident.								
3°) Médecin traitant	t :	Tel:						
4°) Allergies :								
Fait à :	Le	:						
Signatures	Pèr	e Mère	Au	tre (préciser)				
* Rayer la mentio	n inutile							